

Que patrimonialiser ? Pour qui et pourquoi ?

*Jacques Barou **

**Polysémique,
la notion de patrimonialisation
dit cependant
«ce qui est transmis
ou transmissible».
Les lieux de mémoire
de l'immigration s'avèrent plutôt
des «lieux de non-mémoire,
des lieux d'amnésie».
Comment restituer la complexité
des enjeux de ce patrimoine ?**

L'ouverture de la Cité Nationale pour l'Histoire de l'Immigration a été précédée d'une période de débats et de réflexion à l'issue de laquelle il est apparu que la manière la plus juste et la plus pertinente de présenter cette histoire était de la considérer comme faisant intégralement partie de l'histoire nationale. Un consensus s'est très vite imposé sous cet angle entre les divers spécialistes qui avaient été conviés à apporter leur contribution à la définition des orientations que devait prendre le projet.

Des histoires mêlées

Il va de soi que, même si elle commence ailleurs (et peut aussi quelquefois se terminer ailleurs), l'histoire des immigrés en France s'inscrit essentiellement à l'intérieur de l'histoire du pays d'accueil. Les immigrés, même relativement isolés, vivent essentiellement au rythme des événements économiques, politiques et sociaux qui constituent le temps présent du pays où ils résident.

La plupart des travaux historiques existant auparavant à propos de l'immigration en France, depuis ceux de Yves Lequin jusqu'à ceux de Gérard Noiriel, traitaient déjà la question dans cette perspective. La vague de travaux qui a suivi la création de cette nouvelle institution s'est inscrite dans la même ligne, en particulier à travers les différentes recherches qui ont porté sur l'histoire de l'immigration en région et qui se sont dans l'ensemble efforcées de situer

(*) CNRS, Grenoble.

les diverses histoires des immigrés et de leurs descendants par rapport aux divers contextes locaux pris en considération. Il en est ressorti qu'il existait une indéniable originalité des histoires régionales de l'immigration les unes par rapport aux autres, ce que constatent les coordinateurs de ces travaux dans la préface à la présentation des diverses recherches réalisées dans les régions: « complexification et nuance des chronologies retenues à l'échelle nationale, interrogations sur les catégories et les échelles d'analyse, mise à jour de sources encore peu mobilisées, éclairages d'histoires régionales largement méconnues »¹. Il ressort de tout cela que la présence immigrée, malgré les phénomènes récurrents de ségrégation, de rejet ou d'ignorance, s'est bel et bien imbriquée dans le tissu local. Si elle ne se confond pas totalement avec lui, elle n'en représente pas moins avant tout l'une de ses facettes.

Si l'on quitte le domaine de la recherche historique pour entrer dans celui de la mise en scène des témoignages attestant de cette histoire migratoire, lui donnant en quelque sorte de la « chair », il y a de fortes chances qu'une bonne partie de ce que l'on trouvera soit aussi étroitement imbriquée aux histoires locales et ait été mis en valeur, oublié ou détruit en même temps que les supports plus larges auxquels tout cela était lié.

La « patrimonialisation »

La notion de patrimoine est polysémique. Elle fait référence dans quantité de domaines différents, qu'il s'agisse de la finance, de la culture, de la nature ou de la génétique. Elle a toutefois partout le même sens : ce qui est transmis ou transmissible. La transmission implique aussi que ce qui est transmis soit reçu, soit « hérité » et pour cela qu'il y ait d'abord des héritiers, conscients de l'intérêt de ce qu'ils reçoivent et décidés à le conserver et à le transmettre à leur tour.

Quand il s'agit de biens privés, il n'y a en général pas trop de problèmes pour que les héritiers témoignent d'un intérêt pour ce qui leur est transmis. Encore faut-il qu'ils le perçoivent comme un bien à conserver et qu'ils soient conscients de la valeur symbolique qui est la sienne et que celle-ci ne soit pas éclipsée par la valeur marchande qu'ils peuvent lui accorder. Combien de collections patiemment constituées au fil du temps ont été dispersées par des bénéficiaires plus soucieux d'en tirer un profit immédiat que de conserver le sens dont elles étaient porteuses ?

Quand il s'agit de biens de caractère public, qu'ils soient matériels ou immatériels, culturels ou naturels, c'est aux institutions en charge de la collectivité de décider de ce qui doit être conservé et transmis. Il s'agit de décider de ce qui peut ou doit faire patrimoine, de « patrimonialiser » certains objets jugés dignes de l'être. Cette responsabilité incombe à diverses instances, agissant dans des cadres plus ou moins localisés. Au niveau le plus large, c'est à l'UNESCO, de décider, en se plaçant dans une perspective universaliste, de ce qui, au niveau mondial est digne ou non d'être désigné comme patrimoine de l'humanité. Il y a à ce niveau des inégalités inévitables dans la prise en compte de ce qui peut ou non faire patrimoine. Ce qui relève d'emblée du « beau », qu'il s'agisse de sites naturels remarquables ou qu'il s'agisse d'œuvres d'art, est d'emblée perçu comme pouvant relever d'une décision de patrimonialisation en raison d'un intérêt public. Pour ce qui relève de la vie quotidienne, de l'immatériel, de la production populaire, le processus de patrimonialisation apparaît moins évident. Si l'on accorde de l'intérêt aux objets de facture populaire qui peuvent présenter une certaine valeur esthétique, comme les instruments de musique, les ornements et les parures, il n'en est pas

toujours de même pour ce qui est des objets de caractère plus ordinaire. Or ce sont souvent ces objets qui font le plus sens pour les personnes dont on veut révéler l'histoire. Pourquoi exposer une vieille théière en alliage de fer blanc et d'étain qui ne présente en elle-même aucun caractère remarquable, si ce n'est parce que c'est autour d'elle que s'organisaient les moments de convivialité dans la vie des travailleurs immigrés ? La patrimonialisation ne doit pas se limiter à conserver des objets dont le public ne verra guère l'intérêt mais elle doit transmettre le sens qu'ils avaient pour ceux qui les utilisaient tous les jours dans la vie courante. Il faut aussi observer qu'il n'est pas toujours évident de transformer en patrimoine des objets qui sont encore utilisés ou considérés comme utilisables par les populations auxquelles ils sont attachés. Ainsi une exposition réalisée il y a quelques années à Lyon pour mettre en scène la vie dans les foyers de travailleurs avait choqué les vieux immigrés qui l'avaient visitée. Pour eux, il était incongru d'exposer des vieux lits en fer car ils pouvaient encore servir ! Il est probable aussi qu'ils ne saisissaient pas l'intérêt de montrer des objets associés encore étroitement à une vie quotidienne qu'ils n'avaient pas envie de mettre en scène parce qu'elle était encore trop proche, voire même actuelle.

Lieux de mémoire, lieux oubliés

Les lieux de vie passés des immigrés, souvent ceux qui leur étaient spécifiques, comme les taudis ou les bidonvilles ont été associés à la misère dans le regard de l'environnement et ils n'ont jamais fait l'objet de mesures de conservation. L'analyse remarquable qu'Olivier Chavanon² a consacrée au « village nègre », amas hétéroclite de cabanes accueillant des familles et des travailleurs italiens, espagnols, gitans, polonais, russes... dans le huitième arrondissement de Lyon

dans les années 1920, montre à quel point il y a une amnésie des habitants actuels du quartier et des institutions municipales quant à l'existence de ce lieu qui, en son temps s'étalait tout de même sur un espace de 500 m sur 300 m. Détruit à la fin des années trente, tous les habitants en furent expulsés. Juste en face fut construit, sur les plans du grand architecte Tony Garnier, le quartier des « Etats-Unis », première véritable cité d'habitat social en Europe, disposant de tous les équipements de confort connus à l'époque et symbolisant à la fois le progrès technique et le progrès social.

Aujourd'hui, cette cité est considérée comme un des fleurons du patrimoine français en matière d'habitat social. En 1991, tout un travail de mémoire a été entrepris à l'initiative des habitants du quartier. Il a abouti à la création d'un musée urbain, d'un parcours muséographique avec de grandes fresques murales, de l'ouverture d'un appartement témoin, tel qu'il se présentait dans les années 1930 et d'un centre de documentation. Le projet a reçu une distinction prestigieuse de la part de l'UNESCO, le label de « meilleur projet de la décennie en matière de développement culturel ». La patrimonialisation de cette cité destinée initialement aux familles françaises en ascension sociale, contraste avec l'oubli dans lequel est tombé le « village nègre ». Son existence n'est nulle part mentionnée dans les documents qui ont été rassemblés lors des travaux de recherche menées à l'occasion de la réalisation du projet concernant la cité Tony Garnier. Sans l'existence d'une photo aérienne prise par l'armée et la rencontre opportune de l'auteur de l'article avec quelques Italiens âgés qui y avaient séjourné dans leur enfance, son existence ne serait même pas avérée. Il s'agit là d'une véritable amnésie qui semble toucher aussi les autres constructions du même type, nombreuses en France à cette époque. Le terme de « villages

nègres » désignait en effet ce que l'on a appelé plus tard les bidonvilles. Il est bien difficile d'en retrouver les emplacements précis aujourd'hui et bien peu de souvenirs les concernant ont pu être rassemblés. Ce sont des lieux de non-mémoire, des lieux d'amnésie.

Il n'en va pas tout à fait de même pour les bidonvilles des années 1960 et 1970 qui, bien qu'ayant tous été détruits pour laisser la place à des constructions de bureaux comme à Courbevoie ou à des quartiers HLM comme à Saint-Denis, ont fait l'objet de reportages photos, de films, d'enquêtes socio-ethnologiques ou ont même constitué le cadre de certaines œuvres de fiction, fondées parfois sur un témoignage autobiographique, comme le Chahaba, petit bidonville de la banlieue lyonnaise, passé à la postérité sous la plume d'Azzouz Begag. Leur mémoire peut s'appuyer sur ces éléments matériels plutôt que sur les bries éparses des souvenirs plus ou moins nostalgiques de leurs anciens habitants. Ceci dit, les emplacements sur lesquels ils se trouvaient ont été tellement reconvertis et transformés qu'il est impossible d'y trouver des éléments susceptibles de rappeler qu'ils ont existé. Il n'est donc guère envisageable d'en faire des lieux de mémoire, si ce n'est à travers l'usage de quelques signalisations urbaines témoignant de leur existence passée, décision qui relève des autorités municipales actuelles et qui engage ou non le désir de se souvenir de certaines choses et d'en oublier d'autres.

Que faire des matériaux existant ?

On dispose, à travers les films, photographies, témoignages enregistrés, textes de caractère

journalistique, sociologique ou littéraire, d'une abondance de documents susceptibles de constituer un patrimoine pouvant répondre au besoin de valorisation de la mémoire des immigrations relativement récentes. Le fort développement dans les années de l'après seconde guerre mondiale, de reportages filmés ou photographiés et d'études sociologiques fait que l'on dispose d'un matériel assez important à propos des lieux disparus habités par les diverses composantes des immigrations arrivées à partir de cette époque, ce qui est beaucoup moins le cas pour les périodes précédentes. La question qui se pose est de savoir ce que

l'on peut en faire pour répondre aux attentes de ceux qui veulent disposer de supports patrimoniaux pour y accrocher les divers fragments de leur mémoire.

De nombreuses actions mémorielles ont été menées au cours des dernières années. Elles

ont souvent pris la forme d'expositions temporaires installées dans des musées locaux ou dans d'autres lieux accessibles au public comme les bibliothèques. Elles ont rencontré un indéniable succès, même si il a souvent été observé qu'elles attiraient surtout des visiteurs dont l'histoire était étroitement liée au thème de l'exposition. Les expositions réalisées sur telle ou telle communauté immigrée locale ont attiré essentiellement un public issu de cette communauté. Les mêmes ne se sont que rarement déplacés quand il s'agissait de mettre en scène le patrimoine d'une autre communauté immigrée locale.

Ne vaut-il pas mieux inscrire la collecte et la mise en valeur du patrimoine des différentes immigrations dans un contexte



plus large si l'on veut sortir de cette relative confidentialité, surtout si l'on veut donner un caractère permanent à leur présentation et y intéresser le plus grand nombre possible de gens ? Des collectes d'objets, des recherches iconographiques, des recueils de témoignages sont régulièrement réalisés dans les divers contextes locaux, à partir d'initiatives privées tout autant que publiques, pour rappeler la vie d'une usine aujourd'hui fermée ou détruite, l'histoire d'un quartier transformé par l'urbanisme moderne, les techniques de métiers disparus. C'est lors de telles actions qu'il importe d'intégrer la présence historique des immigrés, de montrer à la fois l'originalité de la trace qu'ils ont laissée et la participation qui a été la leur à une aventure collective plus large. Le musée de la Viscose à Echirolles offre un bon exemple de ce qui peut être fait à ce niveau. L'objectif initial était de présenter l'histoire d'une usine qui a fermé ses portes en 1989, après plus de soixante ans de fonctionnement. A côté de témoignages sur les techniques de fabrication, sur le logement ouvrier et la vie sociale, sur le syndicalisme et les engagements politiques des travailleurs, les concepteurs ont eu soin de rappeler le rôle pratiquement constant qui a été celui des diverses vagues d'immigration dans la vie de l'usine, de son ouverture à sa fermeture. La richesse des archives recueillies à cette occasion permettrait de mener d'autres investigations sur des thèmes plus précisément liés à l'immigration et d'accompagner l'exposition permanente d'expositions temporaires, présentant la dimension originale de l'histoire des différentes présences immigrées dans l'usine et dans le quartier, sans couper cette histoire de celle plus globale d'une activité industrielle et d'une cité ouvrière à laquelle elle appartient sans toutefois se réduire totalement à elle.

Ce travail n'est toutefois pas toujours entrepris systématiquement, soit parce

que la présence immigrée n'a pas laissé de traces visibles, soit parce qu'elle évoque des choses qui ne paraissent pas dignes de faire « patrimoine » aux yeux des concepteurs de projets culturels.

C'est là, où le recueil des mémoires immigrées, quand il est toutefois encore réalisable, peut contribuer à apporter un éclairage différent sur l'histoire et orienter positivement la manière de la mettre en scène à travers les traces qu'elle a laissées. Les mémoires sont inévitablement sélectives et chacun ne retient pas les mêmes souvenirs d'un même évènement. Les bidonvilles et autres « villages nègres » évoquent pour beaucoup une misère honteuse que l'on a voulu faire disparaître. Pourquoi alors vouloir perpétuer leur mémoire ? Mais pour d'autres, au-delà de la misère bien réelle dont ils étaient imprégnés, ces lieux évoquent aussi des temps de convivialité et de solidarité, des moments de gaité collective, voir même une certaine fierté. Les baraqués misérables, les poêles à bois bricolés, la vaisselle rafistolée, tout cela faisait l'objet d'un fort sentiment d'appartenance parce qu'émanant directement du travail et de l'ingéniosité des uns et des autres.

Il ne s'agit pas d'idéaliser une réalité que beaucoup ont été tout de même heureux de quitter mais de restituer la complexité du regard que l'on peut porter sur elle en fonction de la manière dont on l'a vécue. En ce sens, tout ce qui rappelle les temps forts d'une histoire personnelle et collective mérite de faire patrimoine et peut prendre place au sein d'une présentation plus globale d'un patrimoine local ou national ■

1. Hommes et migrations, n°1278,
2. Olivier Chavanon, «Où sont passés nos Villages nègres ?», *Revue européenne de migrations internationales*, Année 1997, Volume 13, Numéro 13-1, pp. 191-200.